

LE GUIDE DES MÈRES.

LA VACCINE.

On appelle vaccine une maladie éruptive des vaches, caractérisée par des pustules qui contiennent un virus que l'on peut transmettre ou inoculer à l'homme, au moyen d'une piqûre, ce qui s'appelle vaccination. C'est le seul préservatif contre la terrible maladie nommée variole ou petite vérole (picotte, vérette). Le virus vaccinal de la vache transmis à l'homme, constitue le vaccin humain, celui que l'on emploie le plus souvent.

Les bienfaits de la vaccine sont si bien prouvés que dans plusieurs pays, l'Angleterre, la Suède, l'Autriche, la vaccination des enfants est obligatoire. Chez nous, on s'est contenté, jusqu'à présent, d'établir des services gratuits de vaccination. L'opération est si peu grave, qu'elle peut s'accomplir sans réveiller un enfant endormi. Elle consiste à introduire sous l'épiderme un peu du liquide contenu dans des pustules vaccinales. Mais comme il importe que la pustule soit bien choisie, il faut laisser ce soin aux médecins qui sont seuls compétents.

Le cinquième jour après les piqûres, apparaît un bouton qui acquiert son maximum d'activité du septième au huitième et commence à se dessécher vers le douzième jour, en formant une croûte qui tombe dans le cours de la troisième ou quatrième semaine, laissant, à sa place une cicatrice gaufrée indélébile.

Avec le développement du bouton se déclare une fièvre légère qui augmente jusqu'au dixième jour. Dans les cas ordinaires, il n'y a pas de traitement à suivre; il suffira de garantir les piqûres contre les frottements qui pourraient les enflammer. Vers le neuvième jour, si la douleur

ou la rougeur font craindre l'inflammation, on applique un cataplasme de mie de pain et de lait. Il ne faut pas d'ailleurs s'inquiéter si les glandes de l'aisselle s'engorgent et si les mouvements du bras deviennent douloureux. S'il y avait quelque chose à faire pour pallier ces petits accidents, le médecin le déciderait en examinant les boutons vers le huitième jour, pour s'assurer qu'ils sont de bonne nature et non une fausse vaccine.

Ne changez rien d'ailleurs aux habitudes et au régime de l'enfant vacciné, jusqu'au septième jour; alors seulement vous éviterez de le promener dehors, pour peu qu'il courre risque de se refroidir pendant la fièvre.

L'époque la plus favorable pour vacciner l'enfant est du troisième au quatrième mois, c'est-à-dire quand il est déjà un peu fort, et avant les troubles de sa dentition. Cependant on avancera ou retardera un peu s'il est indisposé, ou encore pour éviter des extrêmes de froid et de chaleur. Mais, pendant une épidémie de variole, il n'y a pas à hésiter, et l'on vaccinera même les nouveaux-nés.

Quand on ne pourra se procurer du bon vaccin de génisse, que le *Journal d'Hygiène* tient cependant à la disposition de ses lecteurs, on emploiera celui recueilli sur le bras d'un enfant bien portant. On atténue en rien l'efficacité de sa vaccination en vidant ainsi ses boutons, et l'on l'on soulage un peu l'inflammation.

Lorsque le vaccin a été ainsi transmis de bras à bras, il perd de sa force préservatrice. On a reconnu que certaines personnes vaccinées pouvaient être atteintes au bout d'un temps assez long, d'une variole bénigne. Pour éviter ce danger, il suffit de se faire revacciner tous les dix ou douze ans. Cette précaution est utile, surtout en temps d'épidémie de variole.

DR. CHS. SAFFRAY.